

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 28 mai 2026

Délibération n°20260528_02

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **69**

Présents : 56

Pouvoirs : 4

Votants : 60

- dont « pour » : 60

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

GOVERNANCE : modification des représentants au PETR du Pays du Ruffécois

Le jeudi 28 mai 2026 à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni sous la présidence de Renaud COMBAUD à la Salle polyvalente de Fontenille.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – ROUX Émilie – SYLVESTRE Gilles - COMBAUD Alain
GIRAUD-BERNARD Éric – HOFFMANN Pascal - LIZOT Jackie – CHADOZEAU Jean-Rémy – AGUESSEAU Norbert
AUDOUIN Mickaël - BLANCHON Alain – SIGNORET Gaëtan – KAUD Pascal - DE LUSTRAC Jean-Marc – PINAUD
Laurence - LASBUGUES Élisabeth – COMTE Joël – ROULAUD Jean-Jacques – REMAUD Richard - RADOUX Loïc
NOEL Yannick – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique – VIAUD Annette - HENAFF Lionel – CROIZARD
Christian – CHADOUTEAU Nathanaël – THURU Marie-Danièle – FELIX Héloïse - CHARRIAUD Jonathan – RAMEZI
Christelle – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier – BERTRAND Didier – JEUNE Karine – PINGANAUD
Paul – SEMON Laura – CHAUDRET Basile - PITEAU Sébastien - MARCELIN Céline – BAUSSANT Jean-Robert
DANEDE Laurent – FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis – BOUCHET Éric – LACROIX Aurélie – SOURY Christine
DUBOC Jean-Marc - MAGNANT Jocelyne – ROULAND Jean – MICHONNEAU Patrick

Excusé(es) : PERRON Michèle – BELAIR Lionel – FLAGEY Jean-Michel – CHARRIAUD Sébastien – BUIRETTE
Isabelle – DUPUY Marie-Christine – JEROME Géraldine

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1-PARIS Patrick suppléant de LIOT Gérard
- 2-BERNARD Anne-Marie suppléante de BOIZUMAILT Sylvie
- 3-BERTHONNEAU Philippe suppléant de BOULIER Norbert
- 4-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
- 5-BILLOUT Thierry suppléant de FLAUD Yves

Pouvoirs :

- 1-CAMY Bruno pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Marc
- 2-BARREAUX Bernadette pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques
- 3-BRIE Antoine pouvoir à LACROIX Aurélie
- 4-ETIENNE Murielle pouvoir à SOURY Christine

Secrétaire de séance : Émilie ROUX

Objet : GOUVERNANCE : modification des représentants au PETR du Pays du Ruffécois

Monsieur le Président informe l'assemblée que suite à la demande de plusieurs élus, il convient de modifier plusieurs représentants au PETR.

1 poste de titulaire est vacant et 2 postes de suppléants.

Ainsi il propose les désignations suivantes :

- Jean-Michel LOUINEAU (Saint-Amant-de-Boixe), titulaire, *en lieu et place de Damien SOURISSEAU (Ambérac),*
- Laurent CLOCHARD (Chenon), suppléant, *en lieu et place de Cindy MARBOEUF (Ambérac)*
- Jean-Jacques DUCOURET (Vouharte), suppléant, *en lieu et place de Jean-Michel LOUINEAU (Saint-Amant-de-Boixe)*

Vu les statuts du PETR du Pays du Ruffécois,

Considérant que les statuts du PETR du Pays du Ruffécois prévoient que :

Le nombre de membres représentant la Communauté de Communes Cœur de Charente au sein du comité syndical du PETR du Pays du Ruffécois est de 20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants. Il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner ses représentants.

Monsieur le Président rappelle que sont membres du PETR du Pays du Ruffécois les Communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente.

Il rappelle en outre qu'il appartient à chaque Communauté de communes de désigner ses représentants, parmi les conseillers communautaires et les conseillers municipaux des communes membres.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de désigner les conseillers pour représenter la communauté de communes Cœur de Charente au sein du comité syndical du PETR du Pays du Ruffécois, comme suit :

Monsieur	COMBAUD	Renaud	Titulaire	Aigre
Monsieur	LOUINEAU	Jean-Michel	Titulaire	Saint-Amant-de-Boixe
Monsieur	AGUESSEAU	Norbert	Titulaire	Cellettes
Monsieur	KAUD	Pascal	Titulaire	Juillé
Monsieur	DE LUSTRAC	Jean-Marc	Titulaire	La Boixe
Madame	LASBUGUES	Elisabeth	Titulaire	La Boixe
Monsieur	NOEL	Yannick	Titulaire	Lichères
Monsieur	VIDAL	Laurent	Titulaire	Puyréaux
Madame	JEUNE	Karine	Titulaire	Ranville Breuillaud
Monsieur	CORDEAU	Joël	Titulaire	St Ciers
Madame	ROCHE	Nadine	Titulaire	St Front
Monsieur	DANEDE	Laurent	Titulaire	Tourriers
Monsieur	BAILLY	Gérald	Titulaire	Tusson
Madame	GUILLAUMIN-PRADIGNAC	Nathalie	Titulaire	Val de Bonnieure
Monsieur	FLAGEY	Jean-Michel	Titulaire	Lupsault
Madame	PICOURY	Marie-Laure	Titulaire	St Fraigne
Madame	LAMAZIERE	Véronique	Titulaire	Luxé
Monsieur	CHABOUREAU	Hugues	Titulaire	Saint-Amant-de-Boixe
Monsieur	LUNE	Philippe	Titulaire	Aunac
Madame	RIVOLET	Patricia	Titulaire	Nanclars
Madame	RENARD	Nathalie	Suppléante	Aigre
Madame	PINAUD	Laurence	Suppléante	La Boixe
Madame	SOURY	Christine	Suppléante	Valence
Madame	EZNACK	Sylvia	Suppléante	Verdille
Madame	MELON	Maryline	Suppléante	Charmé
Madame	ROMAIN	Delphine	Suppléante	Cellefrouin
Madame	BUIRETTE	Isabelle	Suppléante	Ventouse
Monsieur	CLOCHARD	Laurent	Suppléant	Chenon
Madame	BISSERIER	Patricia	Suppléante	La Tâche

Monsieur	LAVERGNE	Didier	Suppléant	Oradour
Madame	DIEVAL	Coline	Suppléante	Fontenille
Madame	BILLONDEAU	Isabelle	Suppléante	Lupsault
Monsieur	DENAVIT	Philippe	Suppléant	La Chapelle
Monsieur	RADOUX	Loïc	Suppléant	Les Gours
Monsieur	GENTET	Frédéric	Suppléant	Tourriers
Monsieur	BOUCHET	Eric	Suppléant	Tusson
Monsieur	CROIZARD	Christian	Suppléant	Mansle
Monsieur	DUCOURET	Jean-Jacques	Suppléant	Vouharte
Monsieur	ROULLAND	Jean	Suppléant	Villejoubert
Monsieur	BELY	Gérard	Suppléant	Maine de Boixe

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER les modifications précitées ;**
- **D'AUTORISER M. le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Renaud COMBAUD

